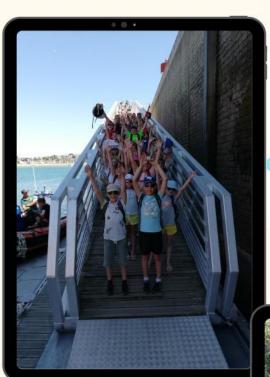
Centre Social de l'Antonnière











2020-2021

SOMMAIRE

Le mot de la Présidente	p. 1
Le mot de la Directrice	p.2
Qu'est-ce qu'un centre social ?	p.3
Présentation	p.4-5
Les financements	p.6
Le conseil d'administration	p.7
L'équipe de permanents	p.8
L'accueil du centre social	p.9
La famille	p.10-11
Schéma d'un centre social	p.12-13
L'enfance	p.14-15
La jeunesse	P.16-17
Le soutien aux associations	p.18
Le service civique	p.19
Les activités d'échanges de savoirs	p.20-21
Les nermanences	n 22-23

LE MOT DE LA PRESIDENTE

L'année 2020 aura pour tous été marquée par la pandémie. Malgré les difficultés le lien social s'est renforcé sur note territoire et l'EIRA avec ses partenaires continuent à être présents pour les habitants.

Plus que jamais nous avons besoin de solidarité entre générations pour continuer à construire ensemble des projets qui font sens.

Vous trouverez dans cette plaquette tous les services et actions gérés par l'association, grâce aux salariés et aux bénévoles.

Suite aux élections municipales de nouvelles équipes sont en place sur l'Antonnière. Au sein de l'association EIRA nous avons également besoin de renouveler notre conseil d'administration. Nous recherchons notamment une personne pour le poste de secrétaire. Nous avons besoin de vos voix pour décider ensemble des projets et de l'orientation que doit prendre votre centre social. Alors prenez contact avec nous pour participer, selon vos envies et vos disponibilités, à la vie de votre centre social.



LE MOT DE LA DIRECTRICE

Une nouvelle saison commence, avec elle, des incertitudes, des inquiétudes quant à la fin de l'année sur le plan social et économique.

Mais ce qui ne fait aucune doute, c'est la volonté du centre social, au travers des administrateurs, des bénévoles et des salariés de vous accompagner dans vos projets citoyens.

<u>Notre motivation</u>: voir les habitants se mobiliser pour porter des projets qui serviront au plus grand nombre.

Nos missions: vous écouter, vous accompagner, vous aider, vous informer, vous soutenir...

Nous savons que le quotidien de chacun est bien occupé aujourd'hui, mais nous savons aussi à quel point le fait de prendre du temps pour les autres, pour soi, être bénévole favorise l'épanouissement personnel. Si vous avez envie de devenir bénévole au centre social, nous vous accompagnerons, et votre engagement sera fonction de vos disponibilités. Il faut juste faire le premier pas...

Au plaisir de vous voir prochainement au centre social pour une question, un conseil, participer à nos activités, monter un projet.

Stéphanie VARLET

Les centres sociaux, en France, en 5 chiffres

1300 centres sociaux adhérents à la FCSF en milieu rural et urbain

55 000 salarié.e.s en appui des initiatives des habitant.e.s

46% : part de financement moyen des collectivités locales

Près de 2 millions de personnes de tous âges fréquentent les centres sociaux

190 000 habitant.e.s impliqué.e.s dans les instances de pilotage ou l'animation d'activités

Le centre social adhère à la Fédération Départementale des Centres Sociaux de Sarthe



ESPACE INTERCOMMUNAL DES RIVES DE L'ANTONNIERE

Le Centre Social Intercommunal de l'Antonnière, est géré par une association de type loi 1901, agréé centre social. Des bénévoles et des salariés font en sorte que le centre social soit :

Un lieu d'accueil, d'écoute et d'échanges, un lieu d'activités pour tous, un lieu qui permet l'accès à des services multiples

L'adhésion est nécessaire pour toutes personnes pratiquant une activité proposée par l'association.

Cette adhésion permet de:

- ⇒ Devenir membre d'un groupe et de s'impliquer dans les actions,
- Pouvoir voter à l'assemblée générale sur les orientations et décisions de l'association,
- ⇒ Participer financièrement aux frais de gestion,
- Bénéficier de tarifs préférentiels pour certains spectacles ou animations proposées par l'Espace Intercommunal des Rives de l'Antonnière.

TARIFS 2020/2021

(Carte valable de septembre à août)

L'adhésion pour les particuliers : - Individuelle à 6 €

- Familiale à 15 €

L'adhésion pour les associations : - Forfaitaire à 20 €

Les bénévoles sont des habitants d'Aigné, la Milesse et Saint Saturnin, qui ont eu la volonté de s'engager dans une association reconnue d'utilité publique, qui participe à l'animation de la vie sociale sur les communes.

Ces bénévoles portent le centre social, donnent beaucoup de leur temps afin que celui-ci vive et profite au plus grand nombre. N'hésitez pas à les rejoindre!



ESPACE INTERCOMMUNAL DES RIVES DE L'ANTONNIERE

Le centre social est un lieu ressource ouvert à tous, où tous les habitants peuvent franchir la porte pour y trouver une réponse, un service, monter un projet.



En 2018, les bénévoles et professionnels de l'association ont mené des enquêtes auprès des habitants, ont réalisé un diagnostic de territoire, ont questionné les adhérents du centre social afin de savoir « de quoi avez-vous besoin ? sur votre commune, votre lieu de vie, et pour votre quotidien ? »

Les réponses apportées ont permis de donner des orientations aux bénévoles et aux professionnels pour les 4 années à venir. Il s'agit donc de maintenir ce qui existe déjà et de :

- Développer un projet en direction de la jeunesse (11/18) en proposant des actions de prévention, de recherches de job d'été, ...
- D'améliorer la communication du centre social pour que les actions soient visibles par tous, d'Aigné à Saint Saturnin en passant par la Milesse.
- Développer les animations intergénérationnelles.

Pour faire tout cela, le centre social agit avec :

- Les habitants eux-mêmes qui acceptent de s'investir dans cet espace ressource et qui sont les mieux placés pour connaître leurs envies, et qui connaîssent également le potentiel et les freins sur le territoire.
- Les compétences des hommes et des femmes, des enfants, des jeunes et des séniors.
- De nombreux partenaires comme les autres acteurs et autres associations du territoire.









Et concrètement.... c'est quoi un centre social?

Un lieu d'engagement, pour être acteur dans son territoire

Ce qui fait la force du centre social ? L'engagement des habitant.e.s. Le centre social offre plein de formes pour s'engager sur un projet, pour animer des activités, pour participer à des espaces de décision, devenir administrateur...Au centre social, le portage politique du projet se fait par les habitant.e.s, appuyés par des professionnel.le.s!



Une pépinière d'initiatives citoyennes

Au centre social, vous pouvez créer ou participer à des projets, grands ou petits, et inventer des réponses pour créer du lien, relier les gens, faire société... Une fête de quartier, un bus itinérant, un espace d'accueil pour les

enfants avec les parents, une mobilisation collective contre une situation injuste...On y fabrique ensemble plein de possibles!

Des activités, des services pour répondre aux besoins des habitants

Venir au centre social, c'est y découvrir des lieux d'accueil pour la petite enfance, des ateliers d'échange de savoirs, des espaces d'échanges entre parents, de l'aide dans des démarches d'accès aux droits, des lieux de projets pour les jeunes...Le centre social construit avec les habitant.e.s et les acteurs locaux des réponses aux besoins de leur territoire.

Un terreau de pouvoir d'agir



Reconnaître votre capacité à agir sur votre vie et votre territoire, partir de vos préoccupations : deux clés de la démarche du centre social, qui soutient le développement du pouvoir d'agir de tous les habitant.e.s

Le centre social, créateur de lien

Le centre social, ça se vit. Venez comme vous êtes, vous serez accueilli.e, écouté.e, vous y échangerez avec d'autres, vous nouerez des liens. Au centre social, ce qui prime, c'est l'accueil et la rencontre. Et, avec le centre social, ça se ne joue pas que dans les murs de la structure, mais aussi dans la rue, dans les parcs...dans vos lieux de vie!

LES FINANCEMENTS

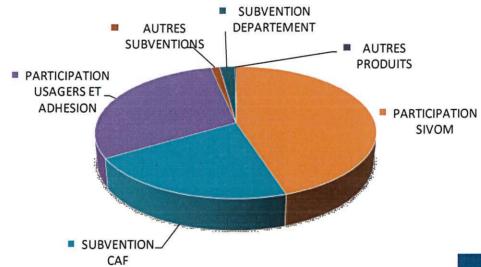
Financement du Centre Social Intercommunal— 2020

Le centre social bénéficie de deux agréments auprès de la CAF de la Sarthe qui lui permettent de bénéficier d'un financement de la CAF, car il contribue à l'inclusion sociale, le développement des liens sociaux, la cohésion sociale sur le territoire et l'engagement des habitants.

L'association EIRA qui gère le centre social, est aussi **soutenue par le SIVOM** de l'Antonnière. Il finance une partie des activités du centre social, afin de faire bénéficier aux habitants d'un lieu qui apporte des réponses au quotidien de la vie des familles, des habitants, des séniors...

Le centre social fonctionne avec les contributions des adhérents aux activités, à l'accueil de loisirs....

Mais aussi en bénéficiant de diverses subventions en répondant à **des appels à projet.** (Département 72, région, crédit agricole).



















LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Un collège d'habitants : 6 à 12 sièges disponibles



Présidente :

Elodie FORQUIN

Secrétaire



Trésorier :

Meddy CHAUVINEAU

Autres membres du collège habitants:

Jean-Pierre CHAMBALLU, Yves GUET

Un collège de responsables associatifs :

4 à 6 sièges disponibles

Ghislaine FLOTTE, Isabelle AUFAUVRE

Un collège d'élus :

5 sièges pour les élus des 3 communes et du SIVOM Représenté par 1 élu pour chaque commune et 2 élus du SIVOM

Un collège des partenaires locaux :

4 sièges de représentants, 1 représentant par entité

Un collège des partenaires institutionnels :

4 sièges de représentants CAF /(administrateurs et responsables du territoire)



L'EQUIPE DE PERMANENTS



Servane **MEHAT**Responsable Adjointe Accueil de Loisirs



Brigitte LE LOET Responsable Accueil de Loisirs



Un/e animateur/trice jeunesse

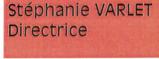


Nadine GASNIER

Bernadette DROUET Comptable



Andréa BOULAY et Nadine GASNIER Personnel de restauration et d'entretien





Thibault DUPERRAY Référent Famille et Chargé de l'animation globale



Virginie GUYON Référente Accueil



L'ACCUEIL DU CENTRE SOCIAL

Les professionnels du Centre Social Intercommunal ont à cœur de toujours vous accueillir dans les meilleures conditions. Nous souhaitons que l'accueil du Centre Social soit chaleureux, convivial. Il s'agit d'être :

- Un espace de paroles ouvert à tous, sans distinction d'âge, de culture ou de catégorie sociale
- Un lieu de vie, de rencontre, d'échanges et d'écoute
- Un lieu où vous êtes accompagnés pour trouver une information
- Un lieu où nous respectons la discrétion de votre situation

Il permet aux habitants non seulement d'être soutenus, informés, orientés mais également d'être écoutés, accompagnés dans leurs projets, informés sur les institutions ou la vie associative et son fonctionnement.



POINT RELAIS NUMERIQUE CAF

Il s'agit d'un point Relais Numérique qui permet l'accès aux droits! A ce titre, un ordinateur est mis à disposition des habitants afin d'accéder à leurs droits. Cet ordinateur, financé par la CAF, géré par le centre social, doit permettre aux personnes ne disposant pas de l'outil informatique ou ne sachant pas s'en servir d'accéder à leurs droits, les démarches étant de plus en plus informatisées.

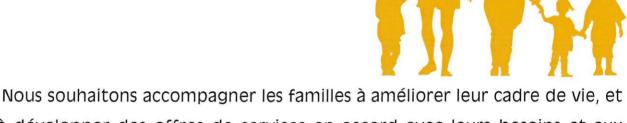
L'accès est possible sur demande auprès de l'accueil, pendant nos horaires d'ouverture et uniquement pour accéder aux sites d'accès aux droits (caf, pole emploi, impôt, carsat, msa...).





LA FAMILLE

Depuis janvier 2017, le Centre Social Intercommunal dispose de l'Agrément « Animations Collectives Familles ». Avec cet agrément et la mise en place d'un professionnel sur les missions de référent familles, il convient aujourd'hui d'impulser une réflexion globale sur les besoins des familles mais aussi d'encourager la participation active des familles au sein des différents



à développer des offres de services en accord avec leurs besoins et aux réalités du territoire de l'Antonnière.

Le centre social contribue à prendre en compte les nouveaux besoins engendrés par l'arrivée de nouvelles familles à la fois au niveau de l'offre de loisirs qu'au niveau du soutien à la parentalité. Le centre social est un lieu ressources d'accueil et d'accompagnement pour les familles. Il joue le rôle de passerelle entre accompagnement social et activités collectives pour les

familles en difficulté.

services (multi-accueil, ALSH, Local jeunes...).



Et dans les faits?

Le secteur Famille s'articule autour de 3 axes principaux:

Axe 1: Blabla & cie



Etre parent ou futur parent c'est un formidable chemin sur lequel nous rencontrons diverses « personnes » nommées : bonheur, joie, interrogations, inquiétudes, responsabilités et tant d'autres. Face à elles, nous réagissons tous différemment et pouvons parfois nous sentir démunis. Le centre social propose des temps d'échanges entre adultes animés par un psychologue, psycho-praticien 4 à 5 fois l'année.

Axe 2: Les Ateliers Pause

L'idée principale présentée ici est de venir partager un moment privilégié en famille. Il s'agit de favoriser des temps d'échanges, de rencontre entre parents, entre enfants autour d'une activité commune Celle-ci pourra prendre la forme d'une activité ludique, culturelle, manuelle, artistique, scientifique ou sportive.

Outre la mise en place d'ateliers, d'activités, il pourra être proposé également des sorties en famille et des sorties de proximité.



Axe 3: Soutien aux initiatives

Vous avez des envies, des idées, des projets, pour le territoire, pour vous, collectif ou individuel ? Un référent famille réceptif à toutes idées, qui les accompagnera dans l'élaboration de leurs projets de soutenir les initiatives. Le référent famille pourra à l'occasion mettre en œuvre les

dispositifs de financement proposé

la CAF.



Pour plus de renseignements, veuillez contacter : M.DUPERRAY Thibault, Référent Familles au

02 43 25 59 56

ou par mail famille@centresocial-eira.fr





L'ENFANCE



Accueil de loisirs de l'Antonnière 3-12

L'accueil de loisirs propose à vos enfants âgés entre 3 et 12 ans des activités, des jeux, des sorties et des animations diverses, encadrés par des animateurs suivant le thème retenu pour la période...

L'ALSH est ouvert tous les mercredis, durant les petites vacances et durant les deux mois d'été.

* Pour qui?

Ouvert à tous les enfants:

- aux tarifs SIVOM pour les communes d'Aigné, Saint Saturnin et La Milesse ainsi que pour les parents travaillant sur ces communes (sur justificatif)
- aux tarifs hors SIVOM pour les enfants des autres communes.
- * Quels sont les horaires?

L'accueil est ouvert de 9h à 17h. Un accueil péricentre ouvre dès 7h30 le matin et jusqu'à 18h30 le soir.

. Où?

Suivant la période et le nombre d'inscrits, il peut y avoir 4 lieux :

Au centre culturel du Val de Vray à St Saturnin

Et/ou au Centre Social François Rabelais de La Milesse

A l'accueil périscolaire de la Milesse (les mercredis : enfants de 3 à 5 ans)

A l'accueil périscolaire de Saint Saturnin (les mercredis : enfants de 6 à 12 ans)

Combien ça coûte?

Tarifs à la 1/2 journée et ou journée, avec ou sans repas le mercredi, les petites vacances selon votre quotient familial. Et à la journée uniquement pendant les vacances scolaires d'été.

(Possibilité d'une aide par le CCAS de votre commune)

La plaquette est à votre disposition à l'accueil de votre centre social et disponible en téléchargement sur notre site internet.

* Comment s'inscrire?

Les inscriptions ont lieu:

Pour les mercredis : le jeudi soir précédent avant 18h maximum,

Pour les vacances : des journées d'inscriptions sont organisées environ 15 jours avant le début des petites vacances, en mai pour les camps et juin pour l'été.

Les programmes avec la liste des documents à fournir sont disponibles dans les mairies, le centre culturel de St Saturnin, le centre social et sur notre site internet.



Pour plus de renseignements, veuillez contacter :

L'accueil du cenre social au 02.43.25.59.56

La directrice de l'ALSH: Mme LE LOET Brigitte est joignable au 02.43.25.59.56 les mardis, mercredis, jeudis et vendredis (La Milesse) Ou au 02.49.04.12.63 les mercredis uniquement clshantonniere@yahoo.fr http://centresocial-eira.fr/enfance



LE SECTEUR JEUNESSE

Un local jeune

Pour tous les jeunes de l'Antonnière de 11 à 17 ans, ouvert :

- © Les mercredis et samedis de 14h00 à 18h30 pendant la période scolaire.
- Pendant les petites vacances (quand il n'y a pas de sorties).

On joue, on discute, on échange des idées, on fait des sorties et on prépare les vacances (activités et camps).

Avec toujours la présence d'un ou d'une animatrice.

Ex : Babyfoot, billard, jeux de société, espace console , espace canapé,... Le local Ados se trouve au centre de Loisirs, derrière le centre François Rabelais.

Remplis ton dossier en septembre et tu pourras avoir accès à toutes les activités au cours de l'année (local, petites vacances, séjours...)

Des activités pendant les vacances scolaires

Environ 15 jours avant chaque période de petites vacances, on se réunit pour savoir ce que chacun veut faire.

Après on fait un planning d'activités (type ticket sport) et tout le monde peut s'y inscrire...

Cette année, on a fait des sorties à Tépacap, à l'escape Game, au match MSB, des soirées « resto ciné », et plein d'autres choses...

Et on envisage d'aller voir des matchs de foot, de basket et de faire des soirées...





Des projets de départ en séjour

Les jeunes préparent durant l'année leurs vacances courant décembre / janvier,

Des réunions sont organisées pour :

- © Réfléchir sur les destinations possibles, les activités, l'hébergement...
- Oiscuter du budget et de l'organisation permettant aux jeunes de réellement s'impliquer dans leurs projets de vacances.
- © Préparer des actions d'autofinancement afin de récolter des fonds servant à financer des activités supplémentaires sur place.

Exemple : En juillet 2019, un séjour à Lancieux et un séjour à Olonne sur Mer ont été organisés

En juillet 2018, un séjour à Saint Jean de Luz et un séjour à Lacanau ont été mis en place

Accompagnement de projet

Depuis juin 2011, le secteur jeunesse du Centre Social est labellisé « Point d'Accompagnement Envie d'Agir » (PAEA).

Ce dispositif permet aux jeunes âgés de 12 à 17 ans d'obtenir un accompagnement technique pour les aider à monter leur projet collectif ou individuel (projet culturel, projet de loisirs, formation,...).

Si tu as des envies n'hésite pas à contacter l'animateur/trice jeunesse qui saura t'apporter conseils et soutiens dans la réalisation de ton ou tes futurs projets.





SOUTIEN AUX ASSOCIATIONS

L'Espace Intercommunal des Rives de l'Antonnière met à disposition des associations adhérentes, le matériel bureautique dont il dispose, à savoir :

- Un massicot,
- Un photocopieur noir et blanc et/ou couleur,
- Une machine à plastifier les documents A4/A3,
- Le téléphone,
- Un relieur de documents.

Ainsi qu'une documentation en prêt :

- guide du dirigeant d'association
- Code du travail.
- Convention collective de l'Animation,
- Mémento des associations Lefebvre,
- Une revue : Associations mode d'emploi.

Malette associative :

Acquise grâce à une subvention cantonale, la « malette associative » propose un ensemble de fiches techniques pour mieux comprendre et pratiquer la gestion, l'administration et le partenariat avec les associations. On y trouve des informations sur la vie juridique et statutaire, les ressources et le fonctionnement des associations.



L'Espace Intercommunal des Rives de l'Antonnière peut aussi :

- Traiter la paye de vos salariés (du bulletin de paye aux déclarations sociales),
- Saisir votre comptabilité générale avec ou sans analytique de la saisie des pièces comptables de votre association à l'établissement du compte de résultat et du bilan).

Pour ce service, il sera établi une convention avec l'association qui établira un cahier des charges détaillés.

L'Espace Intercommunal des Rives de l'Antonnière est un soutien à vos actions et peut vous aider en terme de logistique, mise en réseau, communication...

Pour plus de renseignements, veuillez contacter la directrice du centre social au 02.43.25.59.56



LE SERVICE CIVIQUE

LE SERVICE CIVIOUE C'EST OUOI ?

C'est un engagement volontaire au service de l'intérêt général ouvert aux 16-25 ans, élargi à 30 ans aux jeunes en situation de handicap.

Accessible sans condition de diplôme, le Service Civique est indemnisé et s'effectue en France ou à l'étranger.

POUQUOI LE CENTRE SOCIAL ACCUEILLE-T-IL DES VOLONTAIRES?

Dans le cadre des missions de soutien à la vie associative, le centre social intervient en intermédiation auprès des associations désireuses de bénéficier de l'intervention de volontaires au sein de leur association. Le centre social bénéficie de l'agrément, il est présent auprès des jeunes volontaires. Il les accompagne dans leurs démarches pendant le service civique.

OUELLE EST LEUR MISSION?

L'année dernière, Laura et Maël ont fait le lien entre le centre social et le foot de l'Antonnière. Leur mission était de soutenir les associations sportives de l'Antonnière, de promouvoir la mixité et le lien social à travers la pratique sportive.

Pour cela, ils:

- -ont recensé les animations extra-sportives de certaines sections afin de les faire coordonner avec les actions du centre social, elles font la promotion des animations du centre social auprès des sections sportives
- -aide à l'encadrement de la section féminine de football
- -contribuent au recrutement des femmes encadrantes pour pérenniser les sections féminines

Le service civique est un réel engagement, et pour le jeune, et pour la structure. Il peut être bénéfique pour chacun.

Pour trouver une mission: RDV sur https://www.service-civique.gouv.fr/





ACTIVITÉS ADULTES / FAMILLES

ECHANGES DE SAVOIRS

Pour toutes les activités, l'adhésion à L'Espace Intercommunal des Rives de l'Antonnière est <u>obligatoire</u>, elle est de 6 € pour l'année

CUISINE

Un lundi par mois

Vous aimez cuisiner, vous cherchez des nouvelles idées, de bons petits plats, des recettes légères, un tour de main... Venez nous rejoindre, un lundi par mois. Nous préparons ensemble un repas que nous dégusterons ensuite dans une ambiance sympathique d'échanges et de convivialité.

A partir de 10h, 1 lundi par mois

Une participation trimestrielle aux frais d'ingrédients est demandée (25€). Après inscription, en cas d'indisponibilité, il est nécessaire de prévenir au plus tard le lundi avant la date de la rencontre.

VANNERIE

2ème et 4ème jeudi du mois

« Un savoir faire ancien transmis par un groupe de retraités »

Travail du rotin, réalisation de corbeilles simples au départ, puis après quelques heures de pratique, panier...

A partir de 14h00 du mois d'octobre au mois d'avril

PATCHWORK

Tous les mardis

Possibilité de venir librement aux cours chaque mardi entre 15h et 19h30 16€ l'année scolaire dont l'adhésion à l'EIRA + frais de photocopies



ACCOMPAGNEMENT ET ECHANGES INFORMATIQUES

Tous les vendredis

Ouvert à tous, aux débutants comme aux initiés, venez partager vos conseils et bons plans informatiques....



de 15h à 17h Contact : Monsieur BAHIER : 02.43.25.34.78



Venez avec votre matériel informatique (ordinateur portable, tablette, Smartphone...)! Il ne s'agit pas d'un cours d'informatique mais vraiment d'un temps d'accompagnement et d'échange de savoirs que chacun souhaite partager.

PETIT MODÉLISME

Tous les lundis

Passionnés de petites maquettes de bateau, voiture, avion... Cet atelier est fait pour vous !

Contactez dès à présent Mr GUET au 02.43.25.33.59. ou l'accueil du centre social au 02.43.25.59.56.







LES PERMANENCES

Mission locale

Vous habitez La Milesse, Saint Saturnin ou Aigné. Vous avez entre 16 et 25 ans. Vous recherchez un emploi ou une formation ? Vous souhaitez un conseil, une aide ou une orientation ?

La mission locale vous propose:

- un accueil et un suivi individuel,
- une réponse et des services adaptés à votre demande.
- l'accès aux offres du Pôle Emploi via Internet,
- un accompagnement dans vos démarches,
- la réalisation de CV, de lettres de motivation, préparation à l'entretien,
- des informations, des conseils et des inscriptions sur des formations, l'orientation professionnelle.

CONTACTS:

Arnaud DUBOIS, conseiller technique,
(antenne des Cochereaux au Mans)

Permanence à L'Espace Intercommunal des Rives de l'Antonnière
Une fois par semaine entre 9h00 et 12h00

sur rendez-vous : **02.43.84.16.60**

Bureau et Secrétariat : prise de RDV

11 rue Maurice Ravel 72700 Allonnes Tel : 02.43.14.33.60

Assistante sociale: Mme BERRON

Bureau et Secrétariat : prise de RDV

11 rue Maurice Ravel 72700 Allonnes Tel : 02.43.14.33.60

Permanences

Centre Social F. Rabelais Tous les jeudis de 9h15 à 12h00 sur Rendez-vous



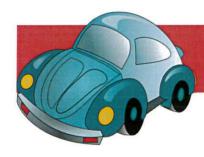
Familles Rurales



L'entité Association Intermédiaire est une structure d'insertion par l'activité économique ayant pour objet l'embauche de personnes à la recherche d'un emploi en vue de faciliter leur insertion professionnelle.

Familles Rurales Association d'Entraide Familiale

34 rue Paul Ligneul 72015 LE MANS CEDEX 2 Tél.: 02 43 39 75 17 Fax: 02 43 39 75 19 familles-rurales72.ai@wanadoo.fr www.famillesrurales.org/sarthe



Réso Ap

Réso'ap, c'est un réseau d'accompagnement et de solidarité constitué de bénévoles qui proposent d'assister des personnes majeures, tous régimes sociaux confondus, souvent isolées en milieu rural, pour les conduire à des rendez-vous (médecin, coiffeur, pharmacien...), faire les courses, se déplacer à Pôle-emploi.

Cette association contribue aussi à rompre l'isolement par des visites à domicile pour discuter, lire, prendre un café. Nous vous donnerons tous les renseignements à l'accueil du centre social.

CLIC Couronne Mancelle Nord Ouest

Le CLIC est un lien entre les personnes âgées, les professionnels de la santé et les services :

Favoriser le maintien à domicile, accompagner la sortie d'hospitalisation, prévenir la dépendance,, soutenir les aidants....

Antenne Coulaines : 02.53.04.42.50





Dates à retenir 2020/2021

(sous réserve des consignes sanitaires)

22 Septembre 2020 : Bla Bla & Cie : Le harcèlement scolaire

26 Septembre 2020 : Atelier Parentalité : Sophrologie Parent/Enfant : La colère

10 Octobre 2020 : Fête vos jeux

17 Octobre 2020 : Sophrologie Parent/Enfant : La tristesse

14 Novembre 2020 : Atelier Parentalité : Sophrologie Parent/Enfant : La sérénité

14 Novembre 2020 : Bourse aux Jouets/Troc Plantes (annulé)

24 Novembre 2020 : Conférence Introduction à la discipline positive

En raison de la situation sanitaire actuelle, les autres dates habituelles seront transmises par la suite. Merci de votre compréhension

Une convention de partenariat avec la CPAM a été signée et dans ce cadre des ateliers de prévention autour de l'alimentation, la mémoire, les chutes, le sommeil, l'activité physique, le cancer et la gestion du stress pourront être proposés.

Si vous avez du temps à offrir et que vous souhaitez aider à l'organisation de ces animations, n'hésitez pas à prendre contact avec l'équipe.



Pour plus de renseignements, contactez le centre social :

Rue des Jonquilles - 72650 La Milesse

Téléphone: 02 43 25 59 56

Fax: 02 43 25 99 52

Mail: accueil@centresocial-eira.fr

www.facebook.com/CentreSocialFrancoisRabelais www.centresocial-eira.fr

Horaires d'ouverture

Mardi: 9h00 à 12h30 et 13h30 à 18h00

Mercredi: 9h00 à 12h30 et 13h30 à 18h30

Jeudi: 9h00 à 12h30 et 13h30 à 18h00

Vendredi: 9h00 à 12h30 et 13h30 à 16h30

Fermeture le 2ème vendredi matin de chaque mois









La FCSF fait partie de la Fédération Internationale des Settlements (IFS), 30 pays du monde entier.